



Commission Jeunes

Saison 2022/2023

Procès-verbal n°3 de la réunion du 7 novembre 2022

Présents :

RAYBAUDI Eric Président Commission Jeunes

AZIL Fabien Conseiller Technique Départemental DAP

PROTIN Nathalie..... Foot à 5

ANDRÉ Jean-Paul Référent Foot à 8

PERRIN Thibault Foot à 8

Excusée :

BRASTEL Aurélie Commission PEF

Invité.e.s :

ANDRÉ Romain Candidat susceptible d'intégrer la Commission Jeunes

BOUILLON Benoît Candidat susceptible d'intégrer la Commission Jeunes

HERLUISON Annick Candidate susceptible d'intégrer la Commission Jeunes

Ouverture de la séance à 19 h 00

1/ Vie du District

Les membres de la Commission apportent tout leur soutien à Mme Magalie FERREIRA, Dirigeante du club de ROMILLY CHAMPAGNE FC, à ses enfants et à toute sa famille consécutivement au décès de son mari José.

M Éric RAYBAUDI informe du départ de M François GUENELON de son poste d'Agent de développement au sein du District Aube de Football le 16 décembre prochain. Il a en effet choisi de suivre de nouvelles aspirations professionnelles. La Commission lui souhaite par avance pleine réussite dans ses nouvelles fonctions et le remercie pour le travail commun accompli depuis tant d'années tout en espérant néanmoins continuer à le voir autour des terrains notamment et plus particulièrement dans le sud de l'Aube.

Les membres de la Commission sont également informés de la signature de la convention relative au signalement et au traitement des infractions commises à l'encontre des arbitres de football et à la lutte contre les violences dans le football. Cette convention a été signée le jeudi 3 novembre dernier par Madame la Procureure de la République près le Tribunal Judiciaire de Troyes, le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de l'Aube, le Commandant du Groupement de Gendarmerie Nationale de l'Aube, le Président du District Aube de Football et le représentant de la section départementale de l'Union Nationale des Arbitres de Football.

2/ Sanctions financières sur septembre et octobre

Un point est fait sur les « sanctions » financières que la Commission Jeunes a dû appliquer pour les rencontres de son ressort qui se sont déroulées en septembre et octobre (259 amendes pour un total de 2.515,50 €).

C'est dans ce cadre-là qu'une présentation du logiciel développé grâce aux compétences internes des Membres de la Commission permettant la pré-saisie des sanctions financières est intervenue au bénéfice des différents membres chargés du suivi des feuilles de matchs/plateaux. Ce support informatique permettra dès lors que ce suivi administratif puisse dorénavant être traité par plusieurs personnes à compter des prochaines dates de rencontre.

3/ Calendriers / Engagements

Pour mémoire, compte tenu des problèmes rencontrés d'approvisionnement en carburant pour bon nombre d'aubois.e.s et d'un nombre important de messages de Clubs sollicitant purement et simplement un report ou indiquant leur impossibilité de se déplacer, le District Aube de Football avait décidé, à son grand regret, l'annulation de toutes les rencontres officielles départementales attachées au week-end des 15 et 16 octobre 2022.

En conséquence, la Commission décide de reprogrammer les matchs et plateaux comme suit :

- Plateaux U7 et U9 : annulés compte tenu de l'absence de date libre. Programmation déjà effectuée jusqu'en décembre
- Plateaux U11 reportés au 12/11
- Matchs U13 reportés au 03/12

Faisant suite à l'inscription de cinq nouvelles équipes U13, la Commission décide d'ouvrir une poule supplémentaire (G) dans le cadre de la phase 1 de la saison en cours. Les matchs débiteront le 12/11 pour les équipes suivantes (*ROMILLY CHAMPAGNE FC 1 & 2, FC NOGENTAIS 3, AUBE SUD LOISIR 2, ASCT 3*)

4/ Mise en place des projets sportifs de la saison

4.1 / Coupe Départementale Futsal U13

Pour cette première édition, il a été décidé que la Coupe Départementale U13 Futsal sera réservée aux huit équipes engagées dans le championnat U13 Excellence. Celle-ci se déroulera à compter du 10 décembre jusqu'au 04 février 23. Les salles nécessaires sont réservées par le District Aube Football.

4.2 / Plateaux Foot Indoor

Comme les années précédentes, des plateaux Foot Indoor vont être proposés au Complexe Stadio de Lavau grâce à une convention signée entre ce prestataire et le District Aube de Football. Ceux-ci auront lieu les 10 décembre 2022, 14, 21 et 28 janvier 2023 et le 4 février 2023. Les deux terrains sont d'ores et déjà réservés à ces dates permettant ainsi d'accueillir 10 équipes le matin (5 par terrain) et 10 l'après-midi. Un formulaire de préinscription sera transmis aux clubs qui souhaitent participer avec leurs équipes U7 et U9 à ces plateaux.

L'objectif recherché avant tout porte sur le fait que chaque club puisse participer au moins une fois avec une équipe par catégorie. Les équipes supplémentaires seront placées en liste d'attente (*par ordre d'inscription*) et ne seront convoquées dès lors, pour une bonne organisation, qu'en fonction du nombre de places disponibles.

4.3 / Journée Départementale U11

La Commission propose cette année de soutenir la cause défendue par la Société Protectrice des Animaux en demandant aux clubs qui seraient présents sur l'organisation, à titre d'exemple, d'apporter un don alimentaire au bénéfice de nos ami.e.s les bêtes. A cet effet, un contact va être pris avec le refuge de Saint Parres-aux-Tertres pour envisager l'opération et définir les modalités pratiques de l'aide qui pourrait être apportée dans ce cadre-là et ce au mieux de l'expression des besoins exprimés par les Bénévoles de cette Association.

4.4 / Finale Départementale Festival U13

La finale départementale devrait avoir lieu cette année le 8 avril 2023. Le lieu reste toutefois encore à être défini à cette heure.

Les 8 équipes engagées en Championnat U13 Excellence seront qualifiées d'office. Comme prévu lors de sa précédente réunion, la Commission organisera des plateaux de qualification pour les autres équipes dont la date sera communiquée aux Clubs concernés.

4.5 / Journée Nationale des Débutants

La date exacte de la JND reste elle aussi encore à être validée définitivement à savoir soit le dimanche 18, soit le dimanche 25 juin 2023.

La piste qui avait été envisagée initialement pour l'organisation de la Journée Nationale des Débutants en juin 2023 ne pouvant aboutir, la Commission décide en conséquence de lancer un appel à candidature auprès des Clubs susceptibles d'être intéressés et en capacité d'être support d'une telle manifestation.

La date limite de réponse est fixée au 4 décembre afin que la Commission puisse prendre en compte les dossiers lors de sa réunion du 5 et qu'une première réunion avec le Club retenu puisse se dérouler en décembre ou au plus tard début janvier.

Eric RAYBAUDI se chargera de transmettre la demande de réservation du car podium de la LGEF.

6/ Questions diverses

RAS

Fin de la séance : 20 h 30

Prochaines réunions du Pôle Jeunes :

- Lundi 5 décembre à 19 h 00
- ou sur convocation en tant que de besoin si nécessaire

Le Président, Eric RAYBAUDI

Les décisions de la Commission du Pôle Jeunes peuvent être frappées d'appel devant la Commission d'Appel compétente (*District*) dans un délai de 7 (*SEPT*) jours à compter du jour de leur publication sur le site Internet du District Aube de Football (<http://district-aube.fff.fr>) (RG. FFF. Article 182, 188 à 190 – Article 3.4.1 de l'annexe 2)